



# Où mettre vos déchets ?

Déchets acceptés dans les déchetteries	DECHETTERIES		
	HUOS	IZAOURT	SAUVETERRE
♦ Encombrants métalliques (vélos ...)	X	X	X
♦ Encombrants non métalliques (hors ECO-MOBILIER)	X	X	X
♦ ECO-MOBILIER	X	X	X
♦ DEEE (Déchets Electriques Et Electroniques) - Froid : frigo, congélateur... - Hors froid : cuisinière électrique, four électrique, ... - Petits Appareils en Mélange - Ecran	X	X	X
♦ Ampoules à économie d'énergie	X	X	X
♦ Cartons	X	X	
♦ Végétaux	X	X	
♦ Bois en petite quantité	X		
♦ Gravats	X		
♦ Emballages	X	X	
♦ Journaux	X	X	
♦ Verre	X	X	
♦ Piles	X	X	X
♦ Cartouches d'imprimantes	X	X	X
♦ Batteries	X	X	X
♦ Huiles de vidange	X	X	X
♦ Huiles de cuisine	X		X
♦ <u>D.M.S.</u> (Déchets Ménagers Spéciaux) Produits chimiques issus (détachants, javel, peintures, solvants, produits phytosanitaires, acides, bases)	X		
♦ Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (aiguilles)	X	X	X
♦ Textiles et chaussures (collectés en sac. Séparez les textiles des chaussures)	X		
<b>Jours et horaires d'ouverture</b>	du lundi au samedi de 9h à 12h30 mercredi après-midi de 14h à 17h30	le lundi, le mardi, le <b>vendredi</b> et le samedi de 14h à 17h30	le jeudi de 14h à 17h30

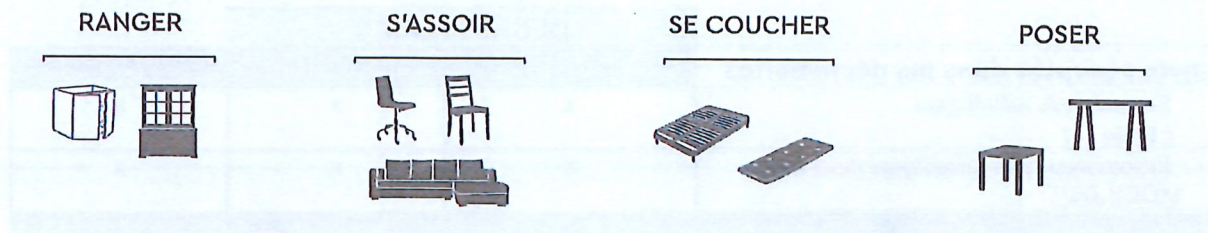


Pas + d' 1 m3 par semaine et par catégorie de déchet.



# QUE METTRE DANS LA BENNE ÉCO-MOBILIER ?

## TOUS LES MEUBLES SONT ACCEPTÉS



### QUEL QUE SOIT LE MATÉRIAU

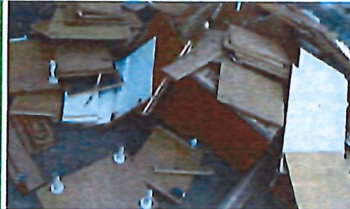
- Meubles mono ou multi-matériaux :
- Bois : massif, panneaux de particules, médium
  - Mousse, latex, tissu, cuir
  - Plastique
  - Ferraille
  - Verre, pierre, céramique...

### QUEL QUE SOIT L'ÉTAT

- Meubles cassés, abîmés, en morceaux
- Matelas, fauteuils, canapés... sales, déchirés

## LES MEUBLES DÉMONTÉS AUSSI !

- Les meubles démontés à l'état de planches
- Les meubles avec de la quincaillerie fixée dessus
- Les meubles avec des miroirs, du verre
- Les étagères, les montants de meubles métalliques



## LES COUETTES ET OREILLERS AUSSI !

Les produits rembourrés d'assise et de couchage sont désormais collectés.

⚠ Ne pas déposer les couettes et oreillers directement dans la benne.

Commandez votre contenant dédié auprès d'Écomobilier (structure et sacs). Une fois le sac rempli, fermez-le en le nouant et déposez-le dans la benne mobilière. Protégés, ils pourront être recyclés.



## LES INTERDITS DANS LA BENNE

Les éléments de décoration, de récréation, les textiles d'habillement et le linge de maison ne sont pas considérés comme du mobilier.

Les déchets suivants sont à orienter vers d'autres bennes :

- Tapis, poussettes, sièges auto...
- Sanitaires, parquet, portes, fenêtres...
- Plaid, couverture, alèse, protège-matelas, drap-housse, housse de couette, taie d'oreiller...

